



Code de conduite pour les fournisseurs et les partenaires commerciaux

NBCUniversal



À l'égard de nos fournisseurs et partenaires commerciaux :

Comcast Corporation, y compris Comcast Cable, NBCUniversal et Sky (collectivement, « nous », « notre », « nos » ou la « Société »), s'engage à exercer ses activités avec intégrité et conformément aux lois et règlements applicables. Par conséquent, nous avons créé le présent « Code de conduite pour les fournisseurs et autres partenaires commerciaux » (le « Code »), qui énonce les normes dont le respect est attendu de tout fournisseur ou partenaire commercial faisant affaire avec nous.

Dans le présent Code, le terme « fournisseur » désigne toute entreprise ou personne qui nous fournit des produits, du personnel ou des services, y compris son personnel, ses sous-traitants et ses agents. « Partenaire commercial » désigne toute autre entité qui a un partenariat commercial avec nous.

En faisant des affaires avec nous ou en agissant en notre nom, nos fournisseurs et partenaires commerciaux (« vous ») jouent un rôle important dans notre Société, et nous attendons de vous, y compris de vos employés et sous-traitants, que vous agissiez de manière éthique, que vous partagiez les engagements du présent Code et que vous les respectiez, ainsi que les autres politiques que nous pouvons

appliquer aux fournisseurs et partenaires commerciaux lorsque vous interagissez avec nous ou que vous agissez en notre nom. Plus précisément, nous attendons de vous que vous exerciez vos activités conformément aux lois et règlements applicables en ce qui concerne la fourniture de produits, de personnel ou de services à notre Société ou pour notre Société. En effectuant un travail pour et au nom de la Société, vous vous engagez à vous conduire conformément au présent Code et à ses exigences.

Lorsque ce Code fixe des normes plus élevées que celles exigées par la loi, nous attendons des fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils adhèrent à nos normes. Il complète votre contrat avec nous sans le remplacer. En cas d'incompatibilité entre le présent Code et toute disposition de votre contrat avec nous, la disposition contractuelle prévaudra. Nos unités d'affaires peuvent avoir des politiques ou des exigences supplémentaires ou plus spécifiques sur l'un de ces sujets.

Vous devez prendre les mesures appropriées pour veiller à ce que les principes de ce Code soient communiqués à vos travailleurs et tout au long de votre propre chaîne d'approvisionnement.

“

Nos fournisseurs et partenaires commerciaux jouent un rôle important dans notre Société, et nous attendons de vous, y compris de vos employés et sous-traitants, que vous agissiez de manière éthique, que vous partagiez les engagements du présent Code et que vous les respectiez, ainsi que les autres politiques que nous pouvons appliquer aux fournisseurs et partenaires commerciaux lorsque vous interagissez avec nous ou que vous agissez en notre nom.

”

Traiter les gens équitablement et avec respect

Nous attendons de vous que vous partagiez notre engagement à traiter les travailleurs avec dignité, à les employer selon leur capacité à faire le travail et non selon leurs caractéristiques ou croyances personnelles, et à les traiter équitablement et conformément aux lois et règlements applicables en matière de travail et d'emploi.

- Pas de discrimination ou de harcèlement.** Assurez et favorisez un environnement de travail inclusif et non discriminatoire où tous les travailleurs sont traités avec respect et dignité. Cela comprend l'interdiction de toute forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur la couleur de peau, l'ethnie, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, la religion, l'âge, l'état matrimonial, l'origine nationale, l'ascendance, la grossesse ou la maternité, l'état de santé, le handicap physique ou mental ou tout trait ou statut protégé par la loi (qui peut varier d'un pays à l'autre). Nous ne tolérerons aucun comportement de la part des employés ou des représentants d'un fournisseur ou d'un partenaire commercial qui relève de la discrimination, du harcèlement, de l'offense, de l'abus, de la menace ou des représailles, ou autrement incompatible avec un lieu de travail respectueux.
- Prévention du travail forcé et de la traite des êtres humains.** Assurez-vous que tout travail est volontaire et qu'il n'y a pas de conditions abusives relevant de l'exploitation ou illégales dans vos pratiques d'embauche ou autres pratiques de ressources humaines. Ne soutenez pas ou ne vous engagez pas dans le travail forcé, y compris, mais sans s'y limiter, la traite des êtres humains. Prenez des

mesures pour recruter de manière responsable et imposez à vos agents et recruteurs les mêmes normes. N'imposez pas de restrictions déraisonnables à la liberté de mouvement de vos travailleurs à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de travail, y compris en les empêchant de sortir de vos installations, et ne retenez pas les pièces d'identité ou les documents de voyage officiels des travailleurs. Les travailleurs ne doivent pas se voir imposer des honoraires ou des frais pour leur recrutement, et ne doivent pas être empêchés d'obtenir une somme qui leur est due, ou devoir payer pour l'obtenir.



- Prévention du travail des mineurs.** Tous les travailleurs doivent satisfaire aux exigences en matière d'âge minimum légal applicable ou être âgés d'au moins 16 ans, l'âge le plus élevé entre les deux. Ne permettez pas aux jeunes travailleurs (tels que définis par la législation locale) d'entreprendre un travail de nuit, des heures supplémentaires ou tout autre travail dangereux.
- Chaîne d'approvisionnement inclusive.** Cultivez la diversité en soutenant des entreprises diverses et en leur octroyant équitablement la possibilité de faire des offres et d'obtenir des contrats.
- Emploi légal.** Employez des travailleurs qui ont le droit légalement de travailler dans le pays d'accueil, y compris en examinant la documentation pertinente, le cas échéant.
- Liberté d'association.** Respectez les lois et règlements locaux applicables qui régissent les droits des travailleurs à former et à rejoindre des organisations de travailleurs.
- Salaires et prestations sociales.** Payez vos travailleurs de façon régulière et offrez la rémunération (y compris la rémunération des heures supplémentaires et les prestations sociales) imposée par la loi et/ou le contrat. Les heures supplémentaires doivent être payées au salaire minimum ou au salaire horaire régulier ou à un niveau supérieur. Nous attendons de vous que vous respectiez les limites légales du nombre d'heures de travail et toutes les normes internationales applicables, et que vous interdisiez le recours aux heures supplémentaires forcées ou aux déductions injustes sur le salaire.

- **Santé et sécurité.** Mettez en place des procédures, des contrôles et des mesures de protection appropriés afin d'assurer un environnement de travail sûr, sécurisant et sain pour vos travailleurs et sous-traitants, ainsi que pour les populations au sein desquelles vous exercez vos activités. Assurez-vous que vous respectez les obligations légales et les meilleures pratiques applicables et que vos travailleurs reçoivent une formation pertinente et sont consultés, le cas échéant, sur les procédures de santé et de sécurité.

Menez vos affaires en toute légalité et intégrité

Nous attendons de vous que vous exerciez votre activité de manière honnête et éthique, et que vous opériez en totale conformité avec les lois et réglementations applicables dans les pays et juridictions dans lesquels vous opérez.

- **Respect des lois.** Respectez les lois et règlements applicables dans les États et pays où vous exercez vos activités, y compris les lois antitrust ou sur la concurrence, les lois relatives à la collaboration avec le secteur public, les lois sur le blanchiment d'argent et la fraude fiscale, ainsi que les traités et règlements relatifs au commerce international.
- **Lois relatives à la lutte contre la corruption.** Interdisez toute forme de corruption par vous ou toute personne agissant en votre nom, et respectez les lois et règlements anti-corruption applicables. Ne cherchez pas à influencer

qui que ce soit, directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'un tiers), par des pots-de-vin ou des ristournes ou par tout autre moyen inapproprié ou contraire à l'éthique, ou d'une manière qui pourrait compromettre la réputation et les valeurs de notre Société. Tous les cadeaux et divertissements d'affaires impliquant notre Société doivent être : offerts ou acceptés dans un but commercial valable, prudents et raisonnables selon les normes locales et sectorielles, d'apparence correcte et sans risque d'embarras ou de préjudice pour notre réputation, et conformes à la loi. N'offrez jamais en notre nom un cadeau ou un divertissement d'affaires à un fonctionnaire, quel qu'en soit le montant, et ne faites jamais de contribution à un parti politique, à un représentant d'un parti ou à un candidat en rapport avec le travail que vous faites pour nous, à moins que nous ne vous en donnions l'autorisation écrite au préalable.

- **Conflits d'intérêts.** Évitez toute situation qui pourrait entraîner un conflit d'intérêts. N'utilisez pas nos informations pour obtenir un avantage personnel ou pour promouvoir une entreprise ou une activité concurrente. Divulgez-nous tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu avec le travail que vous faites pour nous, résultant de relations personnelles ou commerciales avec nous et nos employés, clients, fournisseurs et partenaires commerciaux, ou avec nos concurrents.

“

Nous attendons de vous que vous exerciez votre activité de manière honnête et éthique, et que vous opériez en totale conformité avec les lois et réglementations applicables dans les pays et juridictions dans lesquels vous opérez.

”

- **Dossiers commerciaux.** Tenez des livres et des registres qui reflètent avec précision et exhaustivité toutes les transactions liées à votre activité avec nous. Abstenez-vous de faire toute inscription dans vos livres et registres, ou de modifier, dissimuler ou détruire un document, dans le but de présenter de façon inexacte un fait, une circonstance ou une transaction. Nous attendons de vous que vous vous assuriez d'avoir l'autorisation appropriée pour chaque commande ou demande d'achat et que vous conserviez les documents justificatifs appropriés.
- **Délit d'initié.** Abstenez-vous d'acheter ou de vendre des titres lorsque vous êtes en possession d'informations importantes et non publiques, et ne partagez pas de telles informations avec d'autres personnes à des fins inappropriées.

Protégez et respectez la vie privée, les données et la propriété

Nous nous attendons à ce que vous protégiez et utilisiez correctement les informations ou les actifs que nous partageons avec vous, et que vous respectiez toutes les lois sur la protection des données et la confidentialité qui s'appliquent à votre relation avec nous.

- **Respect de la vie privée.** Partagez notre engagement en faveur de la protection et du respect du droit à la vie privée de nos employés, clients et partenaires commerciaux, et traitez leurs données avec soin. Nous sommes assujettis à de multiples lois et règlements qui régissent la collecte

et l'utilisation des données à caractère personnel. Si nous partageons avec vous des données à caractère personnel ou des données privées sur nous, nos clients ou d'autres tiers, ou si nous vous permettons d'y accéder, vous devez les traiter et les utiliser conformément aux lois sur la protection des données à caractère personnel applicables et aux modalités de votre contrat avec nous. Vous devez également vous assurer que seul le personnel autorisé a accès à nos données et vous ne devez pas les divulguer à un tiers sans notre autorisation, à moins que la loi ne l'exige. Vous devez immédiatement aviser votre contact principal au sein de la Société si des données que nous vous avons fournies ou auxquelles nous vous avons donné accès ont été, ou sont soupçonnées d'avoir été, perdues, volées ou consultées, utilisées ou divulguées de façon inappropriée.

- **Protégez notre propriété intellectuelle et nos autres actifs.** Protégez notre propriété intellectuelle (par exemple, nos marques, marques de commerce, savoir-faire, inventions, brevets, contenu et autres documents protégés par des droits d'auteur, secrets commerciaux, stratégies, programmes informatiques et propriétés médiatiques, y compris les sites Web et les applications) contre l'accès non autorisé, le vol, le gaspillage, les attaques en ligne, l'utilisation abusive, la distribution non autorisée ou tout autre type de perte. Les actifs technologiques, les systèmes d'e-mail et les informations, ainsi que les relations avec la clientèle, sont la propriété de la Société et doivent être utilisés uniquement à des fins commerciales liées à la Société.

- **Maintien de systèmes sécurisés.** Mettez en œuvre et maintenez des mesures physiques, techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité, la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos systèmes, processus et services, et maintenez en sécurité les données que vous recevez de nous ou auxquelles vous accédez ou que vous détenez en notre nom.
- **Continuité des activités.** Évaluez le risque de situations d'urgence potentielles et d'autres sinistres et mettez en œuvre des plans et des procédures d'intervention appropriés qui réduisent au minimum l'incidence d'un événement sur votre activité, y compris des plans de garantie de service et de récupération des produits et/ou services que vous nous fournissez, selon nos exigences.

Respectez l'environnement

En tant qu'entreprise, nous nous sommes engagés à atténuer notre impact sur l'environnement. Il s'agit notamment d'œuvrer en faveur de l'objectif de zéro émission et de zéro déchet (y compris pour le plastique à usage unique), de préserver les ressources naturelles et de s'approvisionner de manière responsable. Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils agissent de manière efficace et respectueuse de l'environnement et qu'ils se conforment aux lois et réglementations environnementales applicables. Nous demandons à nos fournisseurs et à nos partenaires commerciaux de soutenir nos initiatives pertinentes et de produire des rapports d'étape pertinents, sur demande.



- **Pratiques commerciales durables.** Au minimum, menez vos opérations de manière à faire des efforts raisonnables pour respecter les meilleures pratiques et les normes sectorielles afin d'atténuer l'impact sur l'environnement. Atténuez et gérez votre impact sur les ressources naturelles, les émissions et les rejets de polluants, et les autres effets environnementaux qui peuvent découler de vos activités commerciales, y compris votre travail sur des nouveaux produits ou des produits transformés pour nous.
- **Approvisionnement responsable.** Achetez les matériaux des produits de façon responsable, développez des emballages plus efficaces et durables pour ces produits, et réduisez ou éliminez l'utilisation de substances dangereuses dans les produits qui nous sont fournis. Et si votre produit contient des matières dangereuses ou des minéraux issus de zones de conflits, vous devez respecter les lois et règlements applicables, y compris en ce qui concerne l'étiquetage. Sur demande, vous devez également soutenir tout effort de notre part pour identifier le type, l'origine et la traçabilité des matières premières utilisées dans la fabrication des produits.
- **Permis environnementaux et rapports.** Obtenez, tenez à jour et respectez toutes les règles de permis environnementaux et les obligations de déclaration applicables à vos activités.

Posez des questions et signalez vos préoccupations

Si vous avez une question ou une préoccupation concernant la conformité à une disposition du présent Code, nous vous encourageons à échanger avec votre contact principal au sein de la Société pour obtenir les réponses dont vous avez besoin pour vous y conformer.

Si vous avez une inquiétude concernant une éventuelle conduite illégale ou contraire à l'éthique dans le cadre de votre relation avec nous, veuillez la signaler à votre interlocuteur ou visiter www.ComcastNBCUniversalListens.com ou www.ComcastSkyListens.com.

Les préoccupations relatives à la comptabilité, aux contrôles comptables internes ou à la vérification peuvent également être adressées à Audit_Committee_Chair@comcast.com et seront traitées conformément aux procédures établies par le comité de vérification du conseil d'administration de Comcast Corporation.